

COMMUNE DE JOUQUES
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
Mme la directrice régionale des finances publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-François BLAZY

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 14/03/2023

013103 SGC AIX-EN-PROVENCE

Population 4504
Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	40
1 Balance des comptes	Etat III-1 41
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 74
4EME PARTIE : Page des signatures	75

Page des signatures

30400 - COMMUNE DE JOUQUES

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : De nombreuses et très anciennes immobilisations ne sont pas amorties malgré les courriers du comptable. L'ordonnateur devra prévoir de délibérer en 2023 pour corriger ces anomalies par le haut du bilan, mouvement du compte 1068. Au préalable, il devra s'assurer que certaines immobilisations sont bien imputées au compte budgétaire correspondant, notamment les subventions d'équipement versées et celles concernant les réseaux d'eau (21531) car la compétence eau a basculé à la Métropole depuis 2020, les transferts d'actifs devraient être achevés. Anomalie récurrente: les comptes 20421, 204412 et 204422 ne figurent pas dans la balance et pourtant ils sont sur-amortis.

COMBE Claude (1013642080-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DRFiP DE PACA ET DES BOUCHES..., le 16/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de COMMUNE DE JOUQUES pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BLAZY Jean-Francois (1001841140-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

A AIX-EN-PROVENCE, le 17/03/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le